

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 MAI 2017**

**SAGE**

Jean-Yves LE CORRE a présenté aux élus le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Baie e Lannion, pour lequel les élus ont émis un avis favorable.

**PLH**

Les élus ont émis un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat établi par LTC pour la période 2018-2023 et ont cependant souhaité qu'une aide à l'acquisition du foncier à bâtir soit instaurée à hauteur de 3 000 € en faveur des primo-accédants.

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

La convention de mise à disposition de services entre LTC et la commune pour la gestion de l'assainissement collectif est reconduite pour une année.

**TOURISME COMMUNAUTAIRE**

Isabelle TANGUY est désignée pour siéger au sein du Comité Local « Lieue de Grève » de l'EPIC Tourisme Communautaire.

**RENOUVELLEMENT DE CONTRATS**

Les contrats de Dominique DA CUNHA, Gérante de l'Agence Postale, et de Brendan LE CORRE, Remplaçant au secrétariat, sont renouvelés pour une période d'un an.

**LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE**

La commune a décidé d'adhérer pour un an au dispositif proposé par LTC en matière de lutte contre le frelon asiatique. La contribution de LTC et de la commune pour intervention sur un nid primaire sera de 15 € et de 25 € sur un nid secondaire.

**CESSION DE TERRAIN**

La proposition de Mr et Mme GUELOU de cession d'une parcelle à usage de voirie à l'euro symbolique à la Commune est acceptée. Les frais de bornage d'un montant de 1 800 € TTC étant à la charge de la Commune.

**LOGEMENT VACANT**

La commune dispose d'un logement vacant de type T4. Pour tout renseignement s'adresser en Mairie.

Le Maire,  
H. GUELOU

